



N.A.O 2010

Rappelons qu' en 2009, aucun accord NAO n'a été signé donc aucune avancée !

## Négociation Annuelle Obligatoire La CFDT a signé l'accord

Au regard des quelques avancées obtenues dans la négociation depuis 2 mois (sur l'augmentation de l'enveloppe d'augmentation salariale, les CESU,...) Vos élus ont décidé d'engager la signature de la CFDT. Tel est l'épilogue de cette négociation, où la direction n'a pas vraiment fait preuve d'imagination dans sa proposition de texte allant jusqu'à demander la validation d'un barème d'indemnités kilométriques en deçà du barème fiscal pour ceux qui utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de leur métier au-delà de 5000 kms/an !? Il nous est apparu évident de traiter d'abord la question et les modalités de l'utilisation de véhicules de service. Nous soulignerons aussi que la direction a écarté les nombreuses propositions syndicales. La marge de manœuvre était donc étroite.

Mobile :  
06.74.19.13.63

camel.kadri@wanadoo.fr

Contactez  
Vos représentants :

Jean Marc HUOT  
Yves BOULEC  
Camel KADRI  
Mary CROISSANT  
Américo PINTO  
Nacéra  
BOUGUERIOUNE  
Michel VITOUX  
Didier BOUDIN  
Julie DESCADILLES  
Karine AUBERT  
Éric FEBVAY

La synthèse de l'accord :

- Pas d'appréciation cette année (remplacé par accord GPEC) mais un maintien de l'enveloppe d'Augmentation des salaires : 220 000 euros sur 2010 dont 25% sous forme de prime et 75% en augmentation du salaire de base.
- Chèques Emploi Service Universel : 500 euros par salarié/an de CESU financé à 60% par la CELCA soit 300 € permettant de payer la garde d'enfants, les services à domicile, etc. Les commandes se font via internet avec un maximum de 50 titres à 10 euros par an.
- Égalité homme/ femme : un budget de 55 000 euros est accordé pour supprimer les inégalités de salaire entre les hommes et les femmes.
- Remplacement de DA par CPV ou GC au delà d'un mois : 100 € mensuel Bruts minimum.
- Augmentation des primes liées aux médailles du travail.

Argent 20 ans	34.50€/an	690 €	+ 60 €
Vermeil 30 ans	46 €/an	1380 €	+120 €
Or 35 ans	57.71€/an	2020 €	+180 €
Grand Or 40 ans	71 €/an	2850 €	+ 250 €
Doyen 1(GCE 30 ans)	63 €/an	1890 €	
Doyen 2(GCE 40 ans)	63 €/an	2520 €	

A la CFDT, la réflexion a également porté sur la volonté d'aboutir cette année à un accord acceptable plutôt que de refuser ou de placer la barre trop haut en risquant l'échec de cette négociation. C'est donc dans un souci de préserver collectivement le pouvoir d'achat des salariés que la CFDT a signé.

Les médailles Doyen 1 et 2 seront donc maintenues dans les mêmes conditions que précédemment (en même temps que les 30 et 40 ans)

Pour la CFDT, l'accord sur la NAO comporte de réelles avancées pour les salariés et en particulier les CESU qui étaient dans notre cahier revendicatif.

Après la signature de l'intéressement, de la GPEC, cet accord nous place dans une dynamique dont il faudra aussi apprécier les effets au second semestre avec l'ouverture de négociations sur le plan Epargne Entreprise (abondement Intéressement, etc), la définition des modalités de financement d'achat d'un véhicule propre à taux zéro, et les conditions des prêts au Personnel.

Enfin et c'était un point essentiel pour la CFDT, tous les thèmes de cet accord s'apprécient dans la globalité et s'appliquent à tous les salariés.

Pour la suite des négociations, la Direction aura face à elle une CFDT forte par ses propositions et animée par la volonté d'avancer et de faire gagner les salariés.